

commission du codex alimentarius



ORGANISATION DES NATIONS
UNIES POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION
MONDIALE
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00100 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

Point 1 de l'ordre du jour

CX/FL 01/1

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES COMITE DU CODEX SUR L'ETIQUETAGE DES DENREES ALIMENTAIRES

Vingt-neuvième session
Ottawa (Canada), 1 - 4 mai 2001

La session se tiendra à l'Ottawa Congress Centre (Congress Hall, Salon A), 55 Colonel By Drive, Ottawa, Ontario, du mardi 1 mai 2001 à 10 heures au vendredi 4 mai 2001

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Point de l'ordre du jour	Objet	Cote du document
	Ouverture de la session	
1.	Adoption de l'ordre du jour	CX/FL 01/1
2.	Questions soumises au Comité par la Commission du Codex Alimentarius et d'autres comités du Codex	CX/FL 01/2
3.	Dispositions relatives à l'étiquetage figurant dans les projets de normes Codex	CX/FL 01/3
4.	Directives concernant la production, la transformation, l'étiquetage et la commercialisation des aliments biologiques	
	a) Projet de directives concernant la production, la transformation, l'étiquetage et la commercialisation des aliments biologiques (sections sur les abeilles et les additifs) ¹	ALINORM 01/22 Annexe IV
	- Observations des gouvernements à l'étape 6	CX/FL 01/4
	b) Avant-projet d'amendement aux Directives : Tableau 1: Substances destinées à la fertilisation et à l'amélioration du sol	CL 2000/43-FL
	- Observations des gouvernements à l'étape 3 (Procédure accélérée)	CX/FL 01/5
5.	a) Projet de Recommandations concernant l'étiquetage des aliments obtenus à l'aide de certaines techniques de modification génétique/génie génétique (Projet d'amendement à la Norme générale pour l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées) : Définitions	ALINORM 01/22 Annexe VI
	- Observations des gouvernements à l'étape 6	CX/FL 01/6

¹ Les Directives concernant la production, la transformation, l'étiquetage et la commercialisation des aliments biologiques ont été adoptées par la 23ème session de la Commission. Les sections sur la production animale ont été finalisées par la 23ème session du CCFL et avancées à l'étape 8 pour adoption par la 24ème session de la Commission.

- | | |
|---|------------------------------|
| b) Avant-projet de Recommandations concernant l'étiquetage des aliments obtenus à l'aide de certaines techniques de modification génétique/génie génétique (Avant-projet d'amendement à <i>la Norme générale pour l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées</i>): Section 5 - Etiquetage supplémentaire obligatoire | CX/FL 01/7 |
| - Observations des gouvernements à l'étape 3 | CX/FL 01/7-Add.1 |
| 6. Projet d'amendement à la Norme générale pour l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées (noms de catégories) | ALINORM 01/22
Annexe VI |
| - Observations des gouvernements à l'étape 6 | CX/FL 01/8 |
| 7. Avant-Projet d'amendement aux directives concernant l'étiquetage nutritionnel (Section 3.2 énumération des éléments nutritifs) | ALINORM 01/22
Annexe VII |
| - Observations des gouvernements à l'étape 3 | CX/FL 01/9 |
| 8. Avant-Projet de recommandations concernant les allégations relatives à la santé | ALINORM 01/22
Annexe VIII |
| - Observations des gouvernements à l'étape 3 | CX/FL 01/10 |
| 9. Avant-projet d'amendement à <i>la Norme générale pour l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées</i> : Déclaration quantitative des ingrédients | CL 2000/35-FL |
| - Observations des gouvernements à l'étape 3 | CX/FL 01/11 |
| 10. Document de discussion sur la déclaration du pays d'origine | CX/FL 01/12 |
| 11. Autres questions, travaux futurs et date et lieu de la prochaine session | |
| 12. Adoption du rapport | |

Note: Mesdames et Messieurs les délégués sont invités à apporter à la réunion tous les documents qui leur auront été distribués, car le nombre d'exemplaires supplémentaires qui pourra être mis à leur disposition pendant la réunion sera limité.

Le Groupe de travail *ad hoc* sur le *Projet de directives concernant la production, la transformation, l'étiquetage et la commercialisation des aliments biologiques* se réunira au Centre de conférences du Gouvernement, 2 Rideau Street, Ottawa, les samedi 28 avril et lundi 30 avril 2001 de 10 heures à 17 heures.

Le Groupe de travail *ad hoc* sur l'*Avant-Projet de recommandations concernant les allégations relatives à la santé* se réunira au Centre de conférences du Gouvernement, 2 Rideau Street, Ottawa, le lundi 30 avril 2001 de 10 heures à 17 heures.

La session plénière se réunira à l'Ottawa Congress Centre (Congress Hall, Salon A), 55 Colonel By Drive, Ottawa.